

LED Projecteur GJ HQ Noir 70W 4000K 100V-240V

Bailey nr.: 90500034682



BAI Projecteur LED GJ HQ 70W 4000K 6300lm 100-240V IP65 IK08 Noir 120D
Câble 2 mètres LED Floodlight

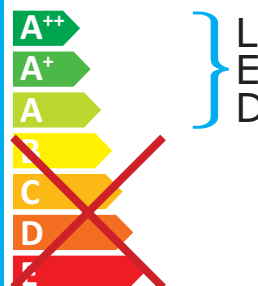
Les projecteurs LED utilisent peu d'énergie et tiennent longtemps, ce qui les rend plus durables que les prédécesseurs traditionnels. Ils peuvent être montés au mur ou au plafond. Le boîtier est en fonte d'aluminium. Livré avec un câble de connexion de 2 m. Convient pour une température ambiante de -10 ° C à + 40 ° C. Consultez les spécifications et le certificat de garantie avant l'installation.

Attributs de Classification Générale		Spécifications	
EAN-code	8714681346822	flux lumineux [lm]	6300 6300 lm
Nom série de produits	LED Floodlight	efficacité lumineuse [lm/W]	90 lm/W
Type de produit	GJ HQ	coefficient de puissance	
Spécifications		largeur [mm]	295 mm
ajustabilité	orientable	hauteur/profondeur [mm]	99 mm
avec détecteur de mouvement	Non	longueur [mm]	362 mm
avec détecteur de luminosité	Non	diamètre extérieur	
avec source lumineuse	Oui	hauteur/profondeur d'encastrement	
douille	sans	diamètre d'encastrement	
matière du boîtier	aluminium		
surface	autre		
couleur de boîtier	noir		
matière du recouvrement	verre transparent		
tension nominale [V]	100 240 V		
type de tension	AC		
courant nominal à courant constant			
dimnable	Non		
diffusion de lumière	symétrique		
angle de rayonnement	extrêmement large >80°		
durée de vie nominale L70/B10 à 25°C			
durée de vie nominale L70/B50 à 25°C	45000 h		
durée de vie nominale L80/B10 à 25°C			
durée de vie nominale L80/B50 à 25°C			
durée de vie nominale L90/B10 à 25°C			
durée de vie nominale L90/B50 à 25°C			
indice de protection (IP)	IP65		
résistance aux chocs	IK08		
classe de protection	I		
température ambiante	-10 40 °C		
performance max. du système [W]	70 W		
couleur de lumière	autre		
température couleur [K]	4000 4000 K		
niveau de rendu de couleur	70-79		

Bailey 90500034682



This luminaire contains built-in LED lamps.



The lamps cannot be changed in the luminaire.

874/2012

